

# PROJET PERSONNALISÉ D'ACCUEIL (PPA)



## 1. CONTACT

Prise de contact par mail ou par téléphone avec le PARH 91



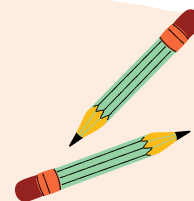
## 2. ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE

Entretien concernant la demande d'accompagnement



## 3. TEMPS DE RENCONTRE

Organisation d'une rencontre entre la famille, les professionnels du lieu d'accueil et le PARH 91



## 5. ÉLABORATION DU PPA

Identification des besoins de l'enfant et propositions d'aménagements



## 6. BILAN DES TROIS MOIS

Evaluation et réactualisation du PPA après trois mois